

dre de ne pouvoir venir à leur secours que par la chétive aumône de nos paroles de condoléance. C'est sur nous, du reste autant que sur eux, qu'il nous convient de gémir.

En 1848, six semaines avant la catastrophe de Février, j'ai prédit, à la chambre des pairs, que la défaite de Sonderbund serait le signal, dans toute l'Europe, l'une nouvelle invasion de barbares; et j'ajoutais que ce qui périrait sous les coups de la grande horde démocratique, ce ne serait ni la propriété, ni le pouvoir, mais la liberté. Ma prophétie s'est promptement et littéralement accomplie! Aujourd'hui, je ne serai que l'écho d'un sentiment très-général en affirmant que les grandes puissances européennes porteront tôt ou tard la peine de leur cruelle indifférence à l'égard de la Suisse.

Ce qui se passe dans ce pays depuis dix ans donnera à la postérité de graves et tristes enseignements. On y pourra étudier à loisir l'hypocrisie et l'impitoyable tyrannie des faux libéraux, des libérateurs, de cette ongeance qui se retrouve partout, mais qui a son type primitif dans la Suisse radicale. On y verra les apôtres de la démocratie et du progrès humanitaire employer tour à tour contre leurs compatriotes opprimés la prison, l'exil, les amendes spoliatrices, la confiscation des biens, les exécutions militaires, la persécution sous toutes les formes. On y verra le suffrage universel proclamé en principe et effrontément confisqué dans la pratique; la souveraineté du peuple inscrite en tête de toutes les constitutions cantonales, et foulée aux pieds par les frères et amis des cantons voisins. Mais on demeurera surtout confondu, si je ne me trompe, de l'étrange aveuglement de la diplomatie qui se dit conservatrice. Oui, l'histoire aura peine à croire que les deux plus grandes puissances catholiques du monde, la France et l'Autriche, aient permis à une poignée de démagogues d'écraser à leurs portes la religion et la propriété, la justice et la liberté, personnifiées dans les plus anciennes républiques et les sociétés les plus irréprochables de l'Europe. On peut concevoir l'abstention, l'hésitation en 1847, au milieu des dangers, des illusions, des incertitudes de ce temps-là, en présence d'une opposition formidable par le nombre et par l'acharnement, et déjà enivrée par les approches du triomphe où elle devait s'ensevelir. Mais en 1852, quand tout se tait, quand tout courbe la tête, quand l'expérience a prouvé qu'il suffisait de marcher résolument au danger pour le dissiper, et de mettre la main sur le monstre pour le faire rentrer dans le néant, rien ne saurait ni excuser ni expliquer une pareille abdication des droits et des

obligations d'un pouvoir tutélaire et victorieux. Dans la vie privée, un homme fort et tranquille chez lui, qui verrait du haut de son balcon, étrangler un enfant dans la rue, et qui refermerait sa fenêtre pour se dispenser d'aller au secours de la victime, serait à juste titre l'objet d'une réprobation générale, et mériterait, dans un danger éventuel, d'être abandonné de tous.

L'Europe monarchique, qui a su naguère délivrer les rois captifs de Naples, de Piémont et d'Espagne, qui a rétabli jnsqu'au duc de Modène sur le trône, n'eût probablement pas laissé traiter ainsi le prince le plus chétif, et si la révolution avait triomphé en 1848, on peut être sûr qu'elle n'aurait supporté nulle part un affront semblable à celui que subissent, au-delà du Jura, les représentants du droit public de l'Europe et les plus anciens alliés de la France. Mais il s'agit de peuples dont l'indépendance remonte plus haut que la plupart des royautés européennes; il s'agit de l'Eglise, de sa liberté, de son patrimoine séculaire; il s'agit de ce Grand Saint-Bernard, dont l'hospitalité est le patrimoine de toutes les nations chrétiennes; et ces paysans bafoués, ces moines spoliés, ces sanctuaires profanés, ne semblent pas dignes d'une sollicitude sérieuse, d'une intervention efficace!

Ce n'est pas, Monsieur, que vous approuviez plus que moi l'intervention étrangère comme solution naturelle des luttes intérieures. Mais lorsqu'il a été prouvé que les populations de Lucerne, de Fribourg, du Valais, n'ont pu être courbées sous le joug du radicalisme que grâce aux baïonnettes étrangères de Berne et de Vaud, nul ne saurait contester à ces vieilles Républiques le droit d'être sauvées par le concours de leurs alliés du dehors, comme aussi nul ne saurait refuser aux grands Etats le droit d'étouffer le foyer de l'incendie qui a failli les consumer. De tous les motifs qui ont justifié l'intervention des armes françaises, autrichiennes, napolitaines et espagnoles, pour délivrer Rome et la Papauté des bandes de Mazzini et de Garibaldi, il n'en est pas un qui ne puisse être invoqué au profit des populations asservies de la Suisse primitive.

Mais de ce que la diplomatie européenne en a jugé autrement, n'en concluons pas, Monsieur, qu'il faille désespérer du droit de la Providence. Les petits cantons sont condamnés à persévérer, comme l'Irlande, dans leur résistance légitime; à laisser leurs oppresseurs par leur inflexible fermeté; à reconquérir pied à pied les libertés qui leur ont été ravies. L'épreuve des catholiques sera plus longue et plus cruelle; leur gloire en sera d'autant plus belle, leur victoire d'autant plus pu-

re et plus complète; car ils vaincront à la longue, n'en doutons pas, Monsieur. A moins que l'occident tout entier ne soit destiné à s'affaïsser dans une irrémédiable décadence, tant de souffrances et de vertus ne seront pas stériles. Le Dieu que les ancêtres du Sonderbund invoquaient avec une si héroïque simplicité à Sempach et à Morgarten, n'oubliera pas ces peuplades si fidèles au vieux droit et à la vieille foi.

Dixit miserator tuus Dominus: Pauper-cula, tempestate convulsa, obsque ullâ consolatione. Ecce ego sternam per ordinem lapides tuos, et fundabo te in sapphiris. . . Misericordia autem mea non recedet à te, et fœdus pacis mee non movebitur.

Puisse votre écrit, Monsieur, contribuer quelque peu à consoler leur patience, à soutenir leur espoir, à retremper leur foi! Vous êtes jeune: vous verrez peut-être le jour de la réparation. Continuez, en attendant, à servir la justice, et protestez, toutes les fois que vous en aurez l'occasion, au milieu de l'abaissement universel, contre les triomphes éphémères de la force, et contre l'odieuse confiscation de la liberté par la révolution. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec une estime toute particulière, votre très-humble et très-obligé serviteur,

Le comte de MONTALEMBERT.

En 1700, Philippe-de-France, duc d'Anjou, second fils du Dauphin et petit-fils de Louis XIV, allant prendre possession du royaume d'Espagne, et passant par Montlhéry, le curé du lieu se présenta au prince à la tête de ses paroissiens et lui dit: Sire, les longues harangues sont incommodes et les harangueurs ennuyeux: ainsi je me contenterai de vous chanter:
Tous les bourgeois de Chartres et ceux de Montlhéry,
Mènent fort grande joie en vous voyant ici.
Petit fils de Louis que Dieu vous accompagne,
Et qu'un prince si bon,
Don don,
Cent ans et par delà,
Là, là,
Règne dedans l'Espagne.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié: la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*.

AGENTS.

A la Petite-Salle, M. Jos. Gariépy.
Chez les Externes, M. P. DROLET.
Au collège St. Hyacinthe, M. J. R. Ouellet
Au collège de l'Assomption, M. L. A. A. Jetté
J. BTE. BLOUIN., Gérant.